

## GAZETTE DE VARSOVIE

MERCREDI 14. MARS 1792.

*Varsovie le 14 Mars 1792.*

D'après les dernières lettres de Dresde, le prince Czartoryski était à la veille de quitter cette ville; & il est probable qu'il est déjà en route pour retourner à Varsovie. On croit pouvoir assurer que sa mission a eu tout le succès qu'on pouvait raisonnablement en espérer. Ce prince doit être suivi d'un Commissaire de S. A. Electorale pour convenir de certains articles, qui n'avaient pas été compris dans ses instructions, & terminer cette affaire à l'entière satisfaction de la république.

Nous sommes surpris de lire dans les feuilles étrangères les absurdités qui s'y trouvent consignées tant sur l'objet de la mission du prince, que sur les prétendus troubles qui agitent la Pologne. Avant de calomnier, comme on fait MM. Potocki & Rzewuski, qu'on fait marcher contre nous, à la tête d'une armée de 40,000. hommes, il conviendrait de se faire instruire, que depuis que la république existe, les Rzewuski & Potocki n'ont jamais porté les armes contre leur patrie.

Des lettres particulières annoncent qu'il y a eu une espèce de soulèvement dans un pays voisin. Comme les rapports qu'on en fait varient à l'infini, nous croyons devoir en attendre la confirmation pour les insérer dans notre feuille.

## AUTRICHE.

*Vienne le 22 fevr.* On prétend que notre cour a demandé à celle de Berlin, une déclaration formelle du parti qu'elle prendrait en cas de rupture entre la France & l'Allemagne. La réponse qu'elle en a obtenue est, à ce que l'on croit, que S. M. P. sondera préalablement là-dessus les sentiments de l'Angleterre, son alliée. — D'après une ordonnance impériale, les contrebandiers ne seront plus condamnés à une amende pécuniaire. Ils seront dorénavant assujettis à des peines corporelles, vu que les familles ne manquaient jamais de participer à la peine de l'amende, dont on punissait leurs chefs.

*Vienne le 23 Fevrier.* On avait volé dernièrement à la redoute, au fourier de la cour, le Noble, une tabatière dont le roi de Naples lui avait fait présent. A peine s'en fut-il aperçu qu'il le dit à Stephanie, jeune acteur du théâtre national. Celui-ci lui dit: on ne saurait me voler la mienne, je la porte dans la poche de ma veste; mais quelque tems après, il trouva également que sa tabatière lui avait été escamotée. Le lendemain son épouse reçut une boîte par la petite poste, où se trouvait la tabatière de son mari, avec le billet suivant: La tabatière de M. le Noble, ne lui a rien coûté & il aura encore beaucoup de pareils cadeaux, mais votre époux a payé la sienne argent comptant, c'est pourquoi nous la lui renvoyons.

*Vienne le 24 fevrier.* On a fait le relevé des soldats des armées Turques & Russes, morts dans les hôpitaux depuis

la dernière armistie entre ces deux puissances; jusqu'à la conclusion de la paix définitive; leur nombre monte à 110,000 hommes; les Russes en ont perdu plus de 40,000. Cette guerre a été des plus désastreuses; tant pour les hommes que pour les finances; on se souviendra long-tems de ses suites; & son résultat se réduit à si peu de chose!

## BOHEME.

*Prague le 25 Fevrier.* Il est passé par cette ville le 18 decembre, un détachement considérable de houlards du régiment de Blankenstein, pour se rendre dans les Pays-bas. — On mande de Presbourg que le bataillon de l'Archiduc Ferdinand est parti de cette ville le 13 de ce mois, pour se mettre en marche. — On voit ici journellement des transports de bagages & de munitions de guerre, qui se font vers les rives du Rhin. — Les bataillons de Gemming & de Stuart, doivent, à ce que l'on prétend généralement, se mettre en marche pour se rendre à Frybourg. Celui du Prince Kinski attend les derniers ordres. Une partie de ce bataillon qui était en garnison dans cette ville, est déjà en marche. Il partira demain ou après demain un transport de munitions très considérable.

## HONGRIE.

*Semlin le 16 fevr.* D'après des nouvelles de Constantinople, il paraît certain que le grand Seigneur veut réformer les Janissaires & les remplacer par des troupes régulières qui seront soumises à une discipline plus sévère; & qu'il pense sérieusement à établir l'ordre & la discipline dans ses armées. Ce projet a été inutilement conçu par plusieurs autres Sultans qui ont toujours échoué dans son exécution. Il entre dans ce plan du Grand-Seigneur de faire servir les chrétiens dans ses troupes.

## TURQUIE.

*Constantinople le 10 fevr.* Il ne paraît pas que le grand-seigneur se dispose à faire rentrer dans le devoir les Beys révoltés en Egypte. Il se contente de jouir d'une partie des revenus de cette riche province & se croit fort heureux dans le désordre actuel de ses finances, de ce que les Beys lui envoient annuellement quelques bourses, à titre de présent.

## ALLEMAGNE.

*Lettres des bords du Main du 25 fevr.* Quoique les ordres émanés des cercles de l'Allemagne, au sujet des armemens des émigrés, nous fassent conjecturer que la guerre n'aura pas lieu. Il est cependant très certain que les préparatifs que font ceux-ci, sont très sérieux comme on peut s'en convaincre par les recrues qu'ils font, & les nombreuses émigrations des français, qui viennent se ranger sous les drapeaux du comté d'Artois. Celui-ci vient d'ordonner des étendarts pour la cavallerie, qui doivent être si brillants, qu'ils éblouiront bien du monde.



de. Les trois fleurs de lis sur un champ bleu celeste, frappent les yeux par leur étendue, occupant la plus grande partie du fond. Les lettres entrelacées M. A. sont directement sous une couronne d'or brodée en boses. A côté on distingue plusieurs lettres entrelacées, dont je ne saurais deviner le sens. Il est à croire que L. S. signifie Louis Seize. Les ordres du St. Esprit & de la Toison d'or se trouvent immédiatement au dessous de la Couronne, & lui donnent un bel aspect, qui pourra charmer ceux qui trouvent du goût à ces sortes de choses. — On amenera dans peu 900 chevaux, qui sont destinés pour Coblenze.

*Coblenze le 20 fevr.* On dit que M. de Castries se chargera de la chancellerie militaire & que Mr. de Broglio se rendra à Turin.

#### P A Y S - B A S.

*Ostende le 19. fevrier* D'après des lettres de Dunkerque, le peuple de cette ville avait menacé de piller plusieurs maisons, mais il a été retenu dans le devoir par les ordres sévères qui avaient été donnés à nos troupes en cas de soulèvement. Pour plus de sûreté le nombre des troupes avait été augmenté d'une compagnie de gardes nationales qui était arrivée de Grevelingue où elle était en garnison. La municipalité a défendu de porter des masques pendant les derniers jours du carnaval. Les troubles qui ont éclaté dernièrement à Dunkerque pourront avoir de mauvaises suites pour son commerce. Ils se sont communiqués de cette ville à plusieurs autres places de la Flandre française. Les citoyens de Dunkerque se plaignent généralement de l'inaction du magistrat qui n'a pas donné des ordres précis, lorsqu'on pouvait encore arrêter les progrès de l'insurrection. Celle du 15. de ce mois fut funeste aux révoltés: ils perdirent 10. hommes & eurent plusieurs blessés, outre les prisonniers qu'on leur fit. Les derniers ont été relâchés par la municipalité, peut-être par la crainte qu'inspire le peuple qui est furieux.

#### I T A L I E.

*Rome le 21 Fevrier.* L'envoyé de Venise à notre cour, a reçu ces jours-ci un courier du sénat, & il en a expédié lui-même, un au ministre de Venise à Naples, aussitôt après l'ouverture de ses dépêches. On assure depuis le départ de ce courier, que le chevalier Emo commandant de la Flotte Vénitienne, qui a passé l'hiver à Malthe, a reçu ordre de se tenir prêt à mettre à la voile, pour se conformer aux ordres d'un certain souverain, avec lequel la République doit avoir pris des engagements à cet égard. — On annonce de Naples que le gouvernement a usé de la plus grande sévérité envers trois étrangers qui ont été convaincus d'émigration formelle. — L'évêque de Fans est aux arrêts, & le prélat Castracane a pris la fuite. On a trouvé après son départ, les pièces d'une correspondance qu'il avait avec les Jacobins français.

#### A N G L E T E R R E.

*Londres le 14 Fevrier.* Les dépêches de la Jamaïque nous annoncent que tous y est tranquille, & qu'on a pris les mesures convenables pour prévenir les troubles, dont on y était menacé. Le 20 Déc. La banque des états-unis de l'Amérique a commencé à s'ouvrir. Le crédit national a augmenté considérablement depuis peu. M. Pinkney, citoyen de la Caroline méridionale, est nommé ambassadeur des Etats-unis de l'Amérique à notre cour, & M. le gouverneur Morris est destiné à l'ambassade de France. — Le procès de M. Hastings va recommencer aujourd'hui. Son plaidoyer de défense a excité la curiosité du public,

qui s'est trouvé en foule à la première séance. On dit que ce procès, auquel il n'y a rien à gagner, & que plusieurs de nos gazetiers ont souvent nommé une comédie jouée aux dépens du pays, coutera à la nation 2,120,000. fls de Pol. — Nos gazettes contiennent un plan très étendu d'une alliance à faire entre la France & l'Angleterre, au gré de deux nations.

*Londres le 17 fevr.* Les états de nouvel York ont ordonné de sculpter à leur frais, le buste en marbre du général Washington, en mémoire des services qu'il a rendus à sa patrie.

*Séances du Parlement.* Nous avons différé de rendre compte des séances du Parlement. Nous ne voulions pas les extraire des feuilles allemandes qui dénaturent les événements suivant les vues des petits despotes dont elles sont privilégiées; & les feuilles Anglaises, nous avaient manqué, plusieurs ordinaires. Aujourd'hui qu'elles nous sont enfin parvenues, nous nous empresseons de remplir la lacune que leur retard a produit dans nos feuilles. Nous avons donné les discours par lesquels le roi ouvrit le 31 Janvier le parlement d'Angleterre. — En discutant l'adresse de rémerciment dans la chambre des Lords, on reprocha à M. Pitt, que l'impératrice de Russie, non obstant les armemens de ce ministre, avait pourtant atteint à son but; ce qui n'empêcha pas que l'adresse ne passât. On décréta une autre adresse à la reine pour la féliciter sur le mariage du Duc d'York. Dans la chambre des Communes, M. Fox observa que le roi n'avait pas fait mention des tumultes arrivés à Birmingham: il ajouta qu'il y avait des gens assez méchants, pour prétendre que les ministres du roi avaient favorisé ces troubles, quoiqu'il n'en crût rien. Il soutint encore que la conduite du général Cornwallis n'était pas aussi louable, que le roi l'avait déclarée. L'adresse de rémerciment passa néanmoins à une grande majorité.

*Le 1 Fevrier.* On décréta des adresses de gratulation à la reine & à la duchesse d'York. — Toutes ces adresses furent présentées avec les cérémonies accoutumées. Il fut décidé qu'on accepterait des pétitions jusqu'au 2 Mars, & en conséquence il en fut présenté une quantité, pendant toutes ces séances, que nous passerons sous silence, leur intérêt étant purement local.

*Le 6 Fevrier.* On décréta de renouveler le Comité pour examiner la manière dont se faisaient les emprisonnements pour dette, & leurs effets. M. Pitt présenta les papiers concernant la paix définitive entre l'Empereur & la Porte, & les autres papiers mentionnés dans le discours du roi. Le chancelier de l'Echiquier (M. Pitt) demanda que la chambre des Communes se forma en Comité pour délibérer sur la partie du discours du roi, qui concerne les revenus & dépenses publiques & la dette nationale, ce qui fut agréé. — On permit à M. Fox de présenter une motion sur les devoirs des Jurés au sujet des libelles.

*Le 7 Fevrier.* On décréta dans la chambre haute, d'entendre dans le procès de M. Hastings, le témoignage du lieutenant Shuldham. — Le Lord Groenville remit à cette chambre une copie du traité définitif entre l'empereur & la Porte, & de celui entre l'Impératrice de Russie & la Porte, & des copies de la correspondance entre le secrétaire des affaires étrangères & les ministres étrangers. On ordonna de mettre ces papiers sur la table & de les imprimer. — Dans la chambre des communes se firent des préparations pour l'ouverture du Budget. Quelques bills sans



intérêt sur les contestations dans les élections, & dans le procès de M. Hastings, passèrent.

Le 8 Février. On accorda à M Pitt 5,000,000 l. st. ou 200,000,000 fls. de Pol. pour acquitter les billets de l'Echiquier ou les dettes nationales. — Les comptes des dépenses extraordinaires pour l'armée prouvent que l'armement contre la Russie a coûté 12,612,240 fls. de Pol. — Les propriétaires de la banque d'Ecosse ont résolu de prier le parlement de leur permettre d'augmenter leurs fonds de 300,000 livr. sterl., jusqu'à 600,000, ou jusqu'à 2,400,000 fls de Pol. — L'état de l'armée de Tippu Sultan est le suivant:

Cavallerie	—	—	18,000	hommes.
Infanterie irrégulière & artillerie	70,000	—	—	
Infanterie irrégulière nommée				
Landibar	—	—	60,000	—
Troupes armées de Piques	—	1100	—	—
Miliciens sous les ordres de l'ingénieur en chef	—	—	7,000	—
Total	—	156,000.	—	—

Eléphants pour les grosses pièces d'artillerie	—	—	20.	—
Autres El-phants à l'usage de l'armée & de la cour	—	—	700.	—
Chameaux	—	—	400.	—
Mulets pour porter les trésors	—	—	300.	—

Le monument à ériger au célèbre Howard qui se voua tout entier à la réforme des prisons, & au soulagement des prisonniers, sera placé dans l'église de St. Paul, où se trouve le monument de feu M. Johnson. La statue du philanthrope Howard sera de grandeur naturelle, posée sur un piédestal en bas-relief avec une inscription analogue à ses vertus. Cette statue coûtera 44,000 fls: de Pol. & le piédestal en bas-relief 8000 fls. — Dans plusieurs parties de l'Angleterre il a été arrêté de présenter des pétitions au parlement pour l'abolition du commerce des esclaves — La vente de la bibliothèque de la célèbre chevalière d'Eon, est finie, & elle a été de peu de valeur. Les anciens auteurs classiques y ont été vendus à fort bas prix. Les manuscrits de Mad. d'Eon concernant les négociations & la politique qui a été aujourd'hui épurée des principes gothiques, qu'on y avait anciennement adoptés, ont été vendus à la livre, & ceux du célèbre maréchal Vauban qui étaient estimés 48,000 fls. n'ont été vendus que 20,000 fls.

FRANCE.

ASSEMBLEE NATIONALE LEGISLATIVE.

PREMIERE LEGISLATURE.

Séance du Dimanche 19 Février. On fait lecture d'une lettre ainsi conçu: — "J'ai l'avantage de commander les volontaires nationaux du troisième bataillon du département du Var, & un décret m'assure la jouissance d'une pension militaire de 195 livr. 17 s. 6 d., qui me fut accordée par brevet du 1. juillet 1779, échue en janvier dernier. Je vous prie de faire agréer à l'Assemblée nationale le don que je fais à la patrie de cette pension pendant tout le tems que je serai en activité de service dans les volontaires nationaux; & de l'assurer que si la modicité de cette pension & de ma fortune, restreint mon offrande pécuniaire, je ne mets d'autres bornes que la mort dans mon dévouement personnel à la défense de notre sublime constitution, pour laquelle les Français brûlent de faire triompher leurs armes, puisqu'il leur est réservé de donner la grande commotion de cette électricité civique qui doit établir

dans la machine du monde un équilibre de bonheur. Permettez que je rende auprès de l'Assemblée nationale, la justice que je dois aux officiers & volontaires que je me félicite de commander. Ils ne cessent de manifester une profonde soumission aux lois, & le plus ardent désir de se signaler, sous les drapeaux de la France libre., Signé, D'ERAN. — Sur la proposition de M. Isnard, l'Assemblée ordonne une mention honorable de cette lettre au procès-verbal. — Un médecin de Bordeaux envoie une adresse, dont voici la substance: — "Presque tous les médecins sont taxés d'aristocratie; ils regrettent la suppression de beaucoup de maladies morales qui étaient invétérées en France. Quant à moi, Messieurs, je ne suis pas des leurs, & je le prouve en vous offrant mes soins gratuits pour les volontaires des frontières, & 600 liv. que je donnerai pour ma contribution, chaque campagne. ( On applaudit. ) Le ministre de la guerre fait passer à l'Assemblée une pétition des capitaines du régiment suisse de Château-vieux. Ils réclament une indemnité de 210 mille liv, pour les pertes que leur a causées la malheureuse affaire de Nancy. L'Assemblée la renvoie aux Comités diplomatique & des finances.

Séance du lundi 20 février. Un de MM. les secrétaires fait lecture d'une lettre du ministre des contributions publiques qui envoie à l'Assemblée les états hebdomadaires de la fabrication des monnaies, desquels il résulte que cette fabrication pour le métal des cloches s'éleve aujourd'hui 20 février, à 5,600,000, & la fabrication des pièces de trente & quinze sous, à 12,014,995 livr. — On introduit à la barre une députation de la commune de Marseille. — L'orateur de la députation. Législateurs, la constitution est en péril dans le département des Bouches-du-Rhône; mais s'il est nécessaire de déployer la force des armes, comptez sur le zèle des citoyens de Marseille: tout leur sang est à la patrie. Il faudrait que nos ennemis connaissent bien peu l'art de la guerre, pour ne pas profiter de l'avantage que leur donne la position géographique du département des Bouches-du-Rhône, elle leur offre un débarquement facile, que la ville d'Arles est disposée à favoriser. Arles s'est emparée de 39 pièces de canon destinées au commerce de Marseille; Arles a fait sortir de ses murs les braves soldats du régiment du Maine, parce qu'ils ont déclaré qu'ils ne voulaient pas tourner contre la constitution les armes que la constitution leur a confiées pour sa défense; Arles, enfin, s'est entourée de fortifications contre son département, contre les départemens du Midi & contre la constitution. Si vous considérez maintenant qu'à Avignon & dans le Comtat, il se fait des rassemblemens de troupes étrangères, des anciens conspirateurs du camp de Jalès & des ennemis de la constitution; si vous considérez que l'Espagne, dans le mois de mars, peut, à la faveur du flux, envoyer en quarante-huit heures, ses vaisseaux à l'embouchure du Rhône, alors vous verrez combien est effrayant le projet d'une attaque au Midi. Les commissaires civils ont trompé l'Assemblée. La commune de Marseille vous dénonce le directoire du département, qui, de connivence avec les ministres, trouble la tranquillité de cette ville, donne lui-même l'impulsion à l'agiotage, à la fraude, à l'accaparement, & décerne des ordonnances de prise de corps: tous ces faits sont prouvés dans les pièces justificatives que nous déposons sur le bureau. Marseille n'a que dix mille fusils pour armer trente mille hommes, elle vous demande à être autorisée à acheter, sur le produit de la vente de ses biens communaux, douze mille fusils & douze mille sabres. Une cité qui, sous le régime du despo-



tisme, a fourni huit millions aux déprédations de ses agens, peut bien employer deux cent mille livres pour défendre la cause de la liberté. Quant à moi, né dans la ville d'Arles, appelé par la ville d'Arles aux fonctions administratives, c'est la ville d'Arles, c'est le maire d'Arles, mon propre frere, que le péril de la patrie me force de vous denoncer. ( On applaudit. ) Nous demandons le renvoi des pieces dont nous sommes chargés aux Comités de petition & de surveillance, & nous prions l'Assemblée de prononcer sur l'achat des armes. — M. le *président*. L'Assemblée avait prévu vos alarmes, elle s'est déjà occupée de la défense de l'importante frontière sur laquelle vous habitez. Elle compte sur le patriotisme des citoyens qui ont toujours conservé le feu sacré de la liberté. Elle opposera aux ennemis de la liberté, avec une ferme constance, l'insurmontable digue des lois. Elle vous invite à sa séance. — M. Vaublanc. Nous devons porter l'attention la plus scrupuleuse sur les causes de la désorganisation totale qui regne dans l'Empire, & en chercher les remèdes. Ces remèdes, je ne les trouve point dans des mesures partielles, mais dans le grand caractère que l'Assemblée doit déployer. — Le plus grand malheur qui puisse menacer la chose publique, c'est le défaut d'unité dans l'administration; le point central est la force d'un gouvernement: nous ne l'aurons pas, tant qu'un administrateur ne verra pas respecter les ordres qu'il donne au nom de la loi; nous ne l'aurons pas, tant que des sociétés populaires, dont je ne calomnie pas les intentions, mais dont je blâme les excès, entraveront la marche du gouvernement. Sans le despotisme de la loi, il n'existe pas de gouvernement, & sans gouvernement une société de 25 millions d'hommes ne peut subsister. Tendons tous à ce but commun; établissons le despotisme de la loi: surveillons les ministres, mais ne les avilissons pas; que les ordres du roi, pour l'exécution des lois, ne rencontrent pas d'obstacles: si ces ordres sont enfreints, dès-lors le corps législatif est avili, puisque c'est lui qui a fait la loi. — M. *Guadet*. Je gémis comme M. Vaublanc, & je gémis depuis long-tems sur l'anarchie & le désordre qui affligent en ce moment le royaume, dirai-je sur la dissolution politique qui menace tout l'empire français. — Mais je crois que M. Vaublanc n'a pas vu la racine du mal où elle est. Il a attribué tous nos maux à l'existence des sociétés populaires en France & il a regardé comme une des principales causes de l'anarchie & du désordre l'influence que ces sociétés peuvent avoir sur le peuple & sur les délibérations des corps administratifs. — Il existe sans doute quelques sociétés patriotiques qui sont exaltées, exagérées même; mais partout où il s'agissait de venir efficacement au secours de la patrie, les premiers élans, les plus beaux mouvemens sont venus de ces mêmes sociétés. ( On applaudit. ) Quelles sont, en effet, les sociétés populaires que l'on pourrait accuser de provoquer l'anarchie & le désordre? Ce ne sont pas, je crois, celles qui, au moment où il existait des embarras dans l'assiette des impositions, ont offert de fournir des commissaires pour aider gratuitement les municipalités; ce ne sont pas celles qui, comme celles de Bordeaux viennent d'ouvrir dans leur sein des souscriptions pour l'échange des assignats contre de l'argent; ce ne sont pas celles qui dénoncent les efforts de l'aristocratie, les manœuvres des prêtres réfractaires, & toutes les machinations des ennemis de la liberté. La racine du mal, il faut avoir le courage de le dire, est toute entière dans l'inaction volontaire du pouvoir exécutif — Vous n'aurez point de gouvernement en France, à moins que les ministres ne soient les premiers à le désirer. Qu'ils nettoient par conséquent

leurs bureaux de la pourriture aristocratique qui les déshonore! ( Il s'élève de nombreux applaudissemens dans les tribunes. ) Voulez-vous un gouvernement? que toutes les faveurs ne soient pas pour ceux qui affichent le plus hautement les principes de l'aristocratie & des dispositions à la contre-révolution! En un mot, que le roi s'applique à fixer les incertitudes de la nation sur ses dispositions à l'égard des dangers qui nous environnent de toutes parts, incertitudes qui tiennent le credit dans l'état le plus allarmant, qui entretiennent dans les départemens des agitations dont le contre-coup produit peut-être cette anarchie générale dont nous nous plaignons. En un mot, que la France sache si elle doit survivre à cette crise, ou si elle doit périr toute entière. Lorsqu'enfin les méfiances seront dissipées, lorsque le corps législatif & le pouvoir exécutif agiront de concert, car ce concert a jusqu'ici toujours été troublé par ce dernier, quand, par une réunion sincère, ils combattront ensemble les ennemis communs, alors, dis-je, vous verrez, n'en doutez pas, tous les citoyens soumis aux lois; alors le corps législatif prendra dans l'empire le rang que la constitution lui donne: alors enfin la France se trouvera dans cet état imposant après lequel M. Vaublanc soupire, & après lequel je soupire avec tous les bons citoyens, autant que lui. — Je demande que le ministre de l'intérieur fasse ce qu'il aurait dû faire de lui-même, c'est-à-dire, qu'il rende compte de l'état des départemens du midi, & qu'il soit enfin sommé de prendre les mesures, que lui dictaient depuis longtems les nouvelles, qu'il a reçues sur les dispositions des puissances voisines & les dangers moins imaginaires qu'on ne se plaît à le croire de la fermentation intérieure. ( On applaudit. ) „L'Assemblée nationale décrète que le ministre de l'intérieur sera chargé de rendre compte des mesures, qu'il a dû prendre pour prévenir la suite des troubles élevés dans le département des Bouches du Rhône & ceux du Midi, & notamment dans la ville d'Arles; & sur le tout, la petition de Marseille est renvoyée au Comité des pétitions.”

#### A F R I Q U E.

*Algier le 4. Janv.* Il y a quinze jours que le Bey de Mascara est arrivé ici, pour remettre au Dey le tribut de deux ans. Il consiste en 15. mulets, dont chacun est chargé de 1000. piastrés, en une grande quantité de chevaux, de chameaux, de boeufs, de brebis, en cire & autres articles; il a amené aussi 96. esclaves chrétiens, qui sont défectes d'Oran, dont la plupart sont Espagnols & Français. — Le Dey a envoyé en croisière, deux frégates, dont l'une de 44. & l'autre de 30. canons, mais il leur a défendu expressément de prendre aucun vaisseau Suedois, avant 40. jours écoulés. — La frégate française, la Modeste, de 42. canons, est arrivée hier de Toulon. Mr. de Miessifi qui la commande, apporte au Dey, au nom de S. M. chrétienne, les présents suivans; une bague précieuse de brillants, de la valeur de 10,000. fl. de Hollande; une montre d'or à répétition, garnie de diamants; une chaîne de même métal; un écrain de diamant pour l'épouse du Dey, des mouchoirs fins &c. — Il a profité de cette occasion pour assurer le Dey que les 7. Turcs pris par les Genoïses sur les côtes de France, avaient été mis en liberté, & seraient bientôt dans cette ville. Cette nouvelle a été fort agréable au Dey qui avait déjà résolu de mettre aux fers le consul de France & tous les français qui sont ici, & même de déclarer la guerre à la France. Mais l'arrivée de cette Frégate avec les présents, a tout arrangé. Mr. de Miessifi a déjà fait voile pour Toulon, & le Dey lui a fait donner 3 jeunes chevaux entiers, dont 2 pour le roi & un pour le ministre de la marine.